

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 6

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mil vingt et trois, le 06 novembre à 18 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur JACQUET Alain.  
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 6

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 octobre 2023

Présents : M. JACQUET Alain, Maire ; Mme SIGURET Nathalie, 1<sup>ère</sup> Adjointe ;  
Mme SIGURET Mélanie, 2<sup>ème</sup> Adjointe ; M. BRENCKLÉ Léonard, conseiller ;  
Mme GAUTRIN Martine conseillère ; M. VINEL Stéphane, conseiller.

Madame SIGURET Mélanie a été élue secrétaire de séance.

### PROJET PARC EOLIEN LE TRANGER

Le Maire informe l'assemblée qu'il a été reçu en mairie l'arrêté n°36-2023-09-27-00003 du 27 septembre 2023, émanant de la Préfecture ;

Et portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, présenté par la société Eolise pour l'exploitation d'un parc éolien, sur la commune du Tranger;

Parc composé de quatre aérogénérateurs et d'un double poste de livraison électrique.

A cet effet, plusieurs permanences, dont un membre au moins de la commission d'enquête, siègera à la mairie du Tranger, selon le calendrier défini dans l'article 5 de l'arrêté précité, et ce du 24 octobre 2023, au 28 novembre 2023.

Les Conseils Municipaux de la commune du Tranger, des communes susvisées concernées par le rayon d'affichage des six kilomètres, ainsi que les conseils communautaires des communautés de communes du Châtillonnais-en-Berry, Ecueillé-Valençay et Loches Sud Touraine, sont appelés à donner leur avis conformément à l'article R 181-38 du code de l'environnement.

Le Conseil Municipal, à l'égal de sa délibération 2022-038 du 22 juillet 2022 l'an passé, décide ce jour,

à l'unanimité de réitérer sa position d'opposition à ce projet.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdit  
SAINT MEDARD, Pour copie conforme.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis au Contrôle de Légalité

Le 10...11...2023...

Reçu en Préfecture

Le 13...11...2023

Publié, affiché ou notifié

Le 17...11...2023

